BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 906

## 69 – RHÔNE

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

## Ventes et cessions

902 895 705 RCS Lyon.
**KOKO.**
*Forme :* Société par Actions Simplifiée.
*Capital :* 15000.00 EUR.
*Adresse :* 7, Rue Des Sports, 69003 Lyon.
*Oppositions :* Article L236-14 du code de commerce.
*Commentaires :* ANR Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 30.000 Euros Siège Social : 7, rue des Sports - 69003 LYON 894 657 063 RCS LYON BMR Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 30.000 Euros Siège Social : 7, rue des Sports - 69003 LYON 888 378 932 RCS LYON CLR Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 10.000 Euros Siège social : 15, rue Jean Claude Vivant - 69100 VILLEURBANNE 884 250 432 RCS LYON KOKO Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 15.000 Euros Siège Social : 7, rue des Sports - 69003 LYON 902 895 705 RCS LYON FL CLERMONT Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 15.000 Euros Siège Social : 76, rue du Bourbonnais - 69009 LYON 917 463 317 RCS LYON MCN Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 15.000 Euros Siège Social : 7, rue des Sports - 69003 LYON 898 138 847 RCS LYON AVIS DE PROJET DE FUSION Par acte sous seing privé en date du 28 novembre 2022, il a été établi un traité de fusion entre les sociétés : - ANR, Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 30.000 Euros, dont le siège Social est 7, rue des Sports - 69003 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 894 657 063 RCS LYON, - BMR, Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 30.000 Euros, dont le siège Social est 7, rue des Sports - 69003 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 888 378 932 RCS LYON, - CLR, Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 10.000 Euros, dont le siège Social est 15, rue Jean Claude Vivant - 69100 VILLEURBANNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 884 250 432 RCS LYON, - La Société KOKO, Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 15.000 Euros, dont le siège Social est 7, rue des Sports - 69003 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 902 895 705 RCS LYON, - La Société FL CLERMONT, Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 15.000 Euros, dont le siège Social est 76, rue du Bourbonnais - 69009 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 917 463 317 RCS LYON, - La Société MCN, Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 15.000 Euros, dont le siège Social est 7, rue des Sports - 69003 LYON,

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 898 138 847 RCS LYON Il résulte de ce traité que les sociétés BMR, CLR, KOKO, FL CLERMONT et MCN ont été absorbées par la société ANR au moyen de l'apport de la totalité de l'actif des sociétés BMR, CLR, KOKO, FL CLERMONT et MCN à la société ANR, à charge pour cette dernière de supporter l'intégralité du passif des sociétés BMR, CLR, KOKO, FL CLERMONT et MCN. Le montant total de l'actif apporté étant de 1.178.828 €, et le montant total du passif pris en charge s'élevant à la somme totale de 1.099.575 €, l'actif net apporté par les sociétés BMR, CLR, KOKO, FL CLERMONT, MCN s'élève à 79.253 €. Il a été stipulé une date d'effet au plan comptable et fiscal au 01.01.2022, excepté pour la société FL CLERMONT pour laqelle la date d'effet comptable et fiscal est au 12.07.2022. La société FOOD'LAB HOLDING, société mère, détenant la totalité des actions composant le capital social des sociétés BMR, CLR, KOKO, FL CLERMONT, MCN et ANR, la fusion a été soumise au régime des fusions simplifiées visé à l'article L.236-11 du Code de commerce, de sorte que l'apport des sociétés BMR, CLR, KOKO, FL CLERMONT et MCN ne sera pas rémunéré par l'attribution d'actions et ne donnera pas lieu à augmentation du capital social de la société ANR. En conséquence aucun rapport d'échange n'a été établi. Le traité de fusion a été déposé le 28 novembre 2022 au Greffe du Tribunal de commerce de LYON pour les sociétés BMR, CLR, KOKO, FL CLERMONT, MCN et ANR. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion, devant le Tribunal de Commerce de LYON, dans un délai de trente (30) jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis..

